

AVIS

Le 5 juin 2022

Avis aux propriétaires de chevaux

INFLUENZA ÉQUINE (GRIPPE) DE TYPE A

Cet avis vise à vous informer d'une **éclosion de cas de grippe équine de type A** dans plusieurs écuries en **Montérégie, Mauricie, Centre-du-Québec et Lanaudière**.

Le vendredi 26 mai 2023, dans une écurie de la **MRC Pierre-de-Saurel**, un cheval mini Standardbred avec des symptômes de toux et fièvre s'est avéré positif par PCR⁽¹⁾ à l'influenza équine type A (IEV-A) et *Streptococcus equi spp zooepidemicus*. Il était allé avec d'autres chevaux de l'écurie la fin de semaine précédente à une course où des chevaux présentaient des signes de toux. Dans les jours qui ont suivi, la moitié des chevaux de l'écurie ont été malades. Les chevaux vaccinés n'ont pas démontré de toux, fièvre, ou très peu. Les chevaux non vaccinés par contre ont démontré des signes plus sévères. Les cas avec surinfection bactérienne ont dû recevoir des antibiotiques. Aucune mortalité n'a été signalée.

Le lundi 29 mai, un poulain Standardbred (Stb) dans une écurie de la **MRC Les Maskoutains** a été vu pour pneumonie. Il a également testé positif par PCR à l'IEV-A et *S. equi spp zooepidemicus*. L'historique médical est similaire au cas précédent avec participation à des courses. Le même jour, dans une écurie de la **MRC Bécancour**, un cheval de course Stb a testé positif par PCR à l'IEV-A. Trois autres écuries des **MRC Joliette, Pierre de Saurel et Trois-Rivières** ont également été affectées avec des cas similaires non testés. Elles seraient en lien épidémiologique avec les courses de chevaux.

Dans tous ces cas, des mesures de biosécurité ont été mises en place par les médecins vétérinaires praticiens de ces écuries afin de contrôler la maladie, de prévenir la contamination des autres chevaux sur ces sites, ainsi que sa propagation à d'autres écuries. Une **quarantaine de 14 jours** doit-être respectée.

SIGNES CLINIQUES

L'influenza équine est une maladie respiratoire aiguë causée principalement par le sous-type H3N8. Jusqu'à présent, aucun cas de grippe équine chez l'humain n'a été signalé. Après une courte période d'incubation d'un à cinq jours, des signes cliniques tels que :

- Fièvre et abattement,
- Toux sèche, quinteuse,
- Jetage nasal clair pouvant devenir blanchâtre ou jaunâtre lors d'infection bactérienne secondaire,
- Anorexie (perte d'appétit),
- Douleurs musculaires,
- Avortements et résorption fœtale

peuvent être ou non observés.

Les chevaux vaccinés peuvent ne présenter aucun signe clinique ou seulement quelques-uns de façon moins sévère. Certains cas peuvent se compliquer avec une infection bactérienne, notamment à Streptocoque, et nécessiter une antibiothérapie.

La grippe est très contagieuse et se transmet principalement par l'inhalation de gouttelettes aérosol contaminées pendant dix jours et jusqu'à 45 mètres de distance dans l'air. La convalescence peut durer plusieurs semaines. Les chevaux de 1 à 5 ans, non vaccinés, immunosupprimés, qui participent à des événements, sont plus à risque. Les chevaux malades devraient être mis au repos pour au moins 3 semaines afin de permettre la régénération de leurs voies respiratoires et prévenir une surinfection bactérienne.

Les autres maladies respiratoires peuvent avoir des symptômes similaires. Des analyses de laboratoires peuvent confirmer un diagnostic et permettre ainsi à votre médecin vétérinaire de traiter adéquatement votre cheval et de mettre en place les mesures de biosécurité appropriées.

PRÉVENTION ET CONTRÔLE

Les éclosions d'influenza équine sont parfois très explosives et peuvent être associées à l'introduction de porteurs qui n'ont aucun symptôme. La prévention repose avant tout sur l'hygiène et la biosécurité, puisqu'il n'y a pas de traitements pour cette maladie, seulement pour les symptômes.

Lors de suspicion ou confirmation d'influenza dans un événement équestre, il est recommandé d'isoler les sujets sans symptôme qui reviennent de cet événement pour une période de 14 jours. Le virus se transmet dans l'air, par l'équipement, les personnes et autres chevaux ayant été en contact avec le cheval malade ou son environnement. Dans tous les cas, une prise de température quotidienne des chevaux à risque pour au moins une semaine est indiquée.

Une **vaccination annuelle** devrait être faite minimalement pour les chevaux à faible risque et idéalement **tous les six mois**, surtout pour ceux à risque (événements équestres, état de santé, âge, va-et-vient à l'écurie...). Suivez les conseils de votre médecin vétérinaire.

Vous trouverez de l'information pertinente en biosécurité sur le site web de Cheval Québec et du MAPAQ :

- [Guide biosecurite.pdf \(cheval.quebec\)](#)
- [MAPAQ - Biosécurité à la ferme \(gouv.qc.ca\)](#) (et autres liens en bas de page)

Voici d'autres liens d'intérêt concernant la grippe équine :

- [Grippe - Respe - Réseau d'Epidémio-Surveillance en Pathologie Équine](#)
- [Vaccine Guidelines – Risk-Based – The Horse Portal](#)
- [La grippe équine \(ifce.fr\)](#)
- [Equine Influenza | Equine Disease Communication Center \(equinediseasecc.org\)](#)

Si vous observez que votre ou vos chevaux ont des symptômes pouvant être associés à l'influenza équine, consultez votre médecin vétérinaire.

(1) Test moléculaire d'amplification en chaîne par polymérase recherchant l'ARN/ADN de l'agent causal et permettant d'identifier les individus potentiellement infectés au moment du test.